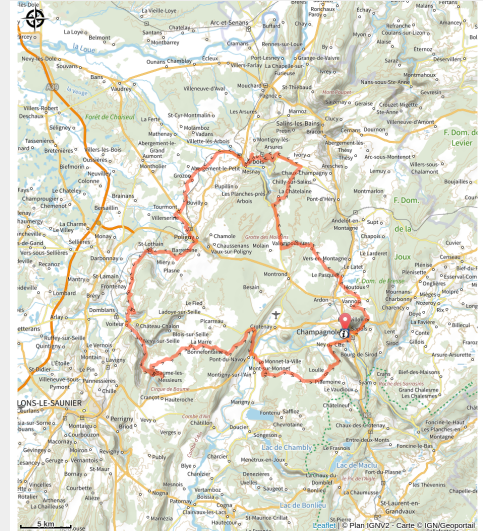


Boucle 20 : Le Vignoble

Champagnole Nozeroy Jura



Cyclistes sous Château-Chalon (© Benjamin Becker/Jura Tourisme)



Epoustouflant ! Cet itinéraire de 122km s'adresse aux audacieux, mais il enchaîne les plus beaux sites du Revermont entre plateaux, reculées et vignoble. Un bijou !

Suivre le balisage vélo 20 noir

Infos pratiques

Pratique : Cyclisme - vélo de route

Durée : 5 h

Longueur : 119.2 km

Dénivelé positif : 1789 m

Difficulté : Très difficile

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Histoire et patrimoine, Naturel, Oenologique

Itinéraire

Départ : Champagnole

Arrivée : Champagnole

Balisage :  Boucle Cyclo

Communes : 1. Champagnole

2. Équevillon

3. Vannoz

4. Saint-Germain-en-Montagne

5. Le Pasquier

6. Valempoulières

7. Molain

8. La Châtelaine

9. Ivory

10. Mesnay

11. Arbois

12. Montigny-lès-Arsures

13. Grozon

14. Tourmont

15. Poligny

16. Miéry

17. Saint-Lothain

18. Passenans

19. Frontenay

20. Domblans

21. Menétru-le-Vignoble

22. Voiteur

23. Nevy-sur-Seille

24. Baume-les-Messieurs

25. Hauteroche

26. La Marre

27. Bonnefontaine

28. Picarreau

29. Crotenay

30. Pont-du-Navoy

31. Monnet-la-Ville

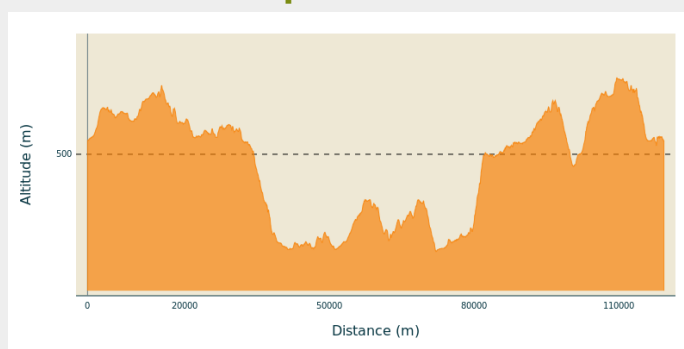
32. Montigny-sur-l'Ain

33. Mont-sur-Monnet

34. Loulle

35. Ney

Profil altimétrique



Altitude min 252 m Altitude max 695 m

Champagnole, la Perle du Jura perchée à 540m d'altitude sur la rivière d'Ain, est un site gallo-romain réputé grâce aux vestiges trouvés sur le Mont Rivel. C'est près du musée archéologique que démarre le parcours en direction du plateau à travers la forêt domaniale des Moidons -où une grotte superbe se visite- jusqu'au village de la Châtelaine, perché au-dessus de la reculée des Planches.

La descente sur Arbois, cité de Louis Pasteur, capitale des vins du Jura, multiplie les panoramas sur le vignoble avant de déambuler entre vignes et prairies jusqu'à Poligny, Petite Cité Comtoise de Caractère blottie sous la Roche du Dan. La traversée du "Bon Pays" -autre nom du Revermont- par le château de Frontenay (XII^e siècle) débouche à Menetru-le-Vignoble avec une vue magique sur le rocher de Château-Chalon.

La suite est un enchainement de rêve avec la reculée et l'abbaye de Baume (X^e siècle) sous des falaises de 200m de haut, la montée au belvédère de Granges-sur-Baume, la descente sur la vallée de l'Ain à Pont-du-Navoy et l'ultime montée vers Champagnole par Loulle où 500 empreintes de dinosaures vieilles de 155 millions d'années ont été trouvées en 2004.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, rejoindre Champagnole par la D471 puis la D5.

Parking conseillé

Parking à proximité de la salle de l'Oppidum de Champagnole

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB Reculées de la Haute Seille

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bourgogne-franche-comte.lpo.fr

FR3800680 - Reculées De La Haute Seille

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Faucon crécerelle, Grand corbeau, Grand-duc d'Europe, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers, Hirondelle de fenêtre, Molosse de Cestoni, Vespère de Savi.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie des espèces concernées, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope couvrant des habitats de falaise, d'éboulis, de pelouse et de forêt de pente.

Dans ce périmètre, est interdit :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique des activités sportives et de loisir sur les parois rocheuses : l'escalade, y compris la descente en rappel, le canyoning à l'exception de la zone équipée à « Sermu ».

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

APPHN Cascade des Tufs des Planches-près-Arbois

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bourgogne-franche-comte.lpo.fr

FR4300004 - Cascade des Tufts des Planches-près-Arbois
Espèces concernées :

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux et la conservation de l'habitat naturel des communautés des sources et suintements carbonatés, habitat européen Natura 2000 d'intérêt prioritaire 7220-1, il est instauré une zone de protection d'habitat naturel.

Le périmètre de la zone de protection, comprenant la cascade elle-même et les milieux aquatiques et terrestres associés proches, représente 5 hectares sur la commune des Planches-près-Arbois.

Dans ce périmètre, est interdit :

- La pénétration des personnes et animaux domestiques dans le cours d'eau, y compris dans le bassin devant la Cascade des Tufts et dans les bassins tufeux présents en amont et à l'aval de la Cascade. Cette interdiction vaut pour toutes les prises de vues et de photographies
- Le prélèvement et la dégradation de tout élément tufeux
- Les chiens non tenus en laisse
- L'utilisation du feu
- La circulation et le stationnement de tout véhicule à moteur
- Les activités de bivouac et camping
- L'installation de tout équipement et les activités favorisant la fixation du public : buvette, restauration légère...
- Les manifestations publiques (rassemblement ou évènement ponctuel, de nature sportive, culturelle ou festive, à but lucratif ou non), quelles qu'elles soient et quelle que soit leur organisation.

Merci de respecter cet habitat sensible.

APPB CORNICHES CALCAIRES - CHATEAU-CHALON

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre

blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de Château-Chalon sur la commune éponyme.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

i Lieux de renseignement

Maison du Tourisme Champagnole Nozeroy Jura

3 rue Victor Bérard, 39300
CHAMPAGNOLE

info@cnjtourisme.fr

Tel : 03 84 52 43 67

<https://www.cnjtourisme.fr/>

